



HAL
open science

Les différentes dimensions de la mémoire du séisme de 2010 en Haïti

Alice Corbet

► **To cite this version:**

Alice Corbet. Les différentes dimensions de la mémoire du séisme de 2010 en Haïti : Entre pratiques du quotidien et tentatives de mises en mémoire officielles. *L'Espace Politique*, 2021, Géopolitiques de la commémoration. Commémorations des catastrophes sanitaires et naturelles, entre religion et politique : l'inscription spatiale des pouvoirs, 2020-2 (41), 10.4000/espacepolitique.8275 . hal-03157005

HAL Id: hal-03157005

<https://hal.science/hal-03157005>

Submitted on 2 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alice Corbet

Paru en mars 2021 dans la revue « L'espace politique », numéro « Géopolitiques de la commémoration. Commémorations des catastrophes sanitaires et naturelles, entre religion et politique : l'inscription spatiale des pouvoirs » dirigé par Anne Hertzog.

Les différentes dimensions de la mémoire du séisme de 2010 en Haïti.

Entre pratiques du quotidien et tentatives de mises en mémoire officielles.

Résumé français :

A partir d'une approche anthropologique en Haïti et des archives des journaux (essentiellement nationaux), cet article évoque la façon dont la mémoire du séisme du 12 janvier 2010 est entretenue. Après un retour sur les diverses pratiques de traitement des morts disparus ou pauvres, il présente les pratiques et lieux de mémoire immatériels (notamment les rencontres avec les esprits) et matériels (cimetières, fosses communes, mémoriaux divers). L'article décrit l'évolution du site des fosses communes principales de Titanyen, peu fréquenté par la population et uniquement investi par les représentants politiques lors des anniversaires de la catastrophe. L'absence de mémorial national apparaît alors comme le reflet du détachement et de l'indifférence des gouvernants envers la population.

Mots clefs :

Haïti, Mémoire, Séisme, Mémorial, Etat, Mort

English title:

The different dimensions of the memory of the 2010 earthquake in Haiti.

Between daily practices and attempts to official remembrance.

Abstract:

The earthquake of January 12, 2010 hit the Haitian capital city of Port-au-Prince. Based on field anthropological research and studies in media archives, this article sheds light on the memory of the disaster and its dead. Doing so, it shows links between daily practices, official ceremonies and a political perspective of disregard between the State and the citizens. The literature mobilized ranges from newspapers factual notes on official ceremonies to academic work by specialist researchers, particularly on vodou, which is omnipresent in Haiti. Thus, this work puts into context the various dimensions of the memory of the 2010 earthquake, which oscillate between socio-cultural adaptations and more political dimensions. It shows that the relationships of power and domination in Haiti are reflected even in memory practices.

The paper explains how the poorest dead have been often buried near the place of death or in mass graves. Families suffer from not knowing where the bodies of their loved ones are, because death was violent, sudden and collective. It is the practices and informal places of

memory of the disappeared that are presented in the first part called "The scattered practices of memory in the heart of life and the city ". There are many places of "encounter" with the dead and death in general, notably thanks to vodou, in which there are intermediaries between the world of the living and the world 'beyond'. These places can be material: one can go to cemeteries for example, and in particular near symbolic sites such as that the Cross of the vodou spirit "Baron Samdi". There are also immaterial dimensions, very close to the previous ones, such as those where a living relative meets his deceased or the spirits through religious ceremonies. These different practices make it possible to remember, but also possibly to protect oneself from the dead who might be unhappy with their fate.

In the second part, entitled "Materializing remembrance in the public space", the article describes several memorials scattered throughout the city. They are often created on private initiative but are generally not accessible to a wide public, except the one in the park of the unsafe district of Martissant. The paper focuses on the evolution of the site of the main mass graves of Titanyen, north of the capital, which is emblematic because it includes a very large number of corpses and has been publicized in the media. Titanyen was quickly identified as the site of the "National Memorial" of the earthquake and was even officially renamed "Morne Saint Christophe". But it is little frequented by the population, almost abandoned, and only invested by political representatives on the anniversaries of the disaster. Initially isolated, this memorial is still under construction and is increasingly surrounded by the giant post-earthquake slum of Canaan.

The conclusion comes back to the historical non-accountability between the State and the Haitian population. The absence of a decent National Memorial embodied the fact that, even if the traces of the earthquake are still omnipresent, the numerous poor populations does not deserve to have a State recognition. The abandonment of the Titanyen site reflects the detachment and indifference of the rulers towards their citizens, who are already encountering many socio-economic difficulties linked to a State that has always forgotten the 'outsiders' people. The tools of memory mobilized by people are therefore the usual cultural instruments, especially religious ones, drawn from the daily life of the inhabitants.

Keywords:

Haiti, Memory, Earthquake, Memorial, State, Death

I. Introduction – Une catastrophe d’envergure

Le séisme haïtien du 12 janvier 2010 fut une catastrophe principalement urbaine, car elle frappa la ville de Léogane et l’agglomération de la capitale Port-au-Prince. Une intervention humanitaire très importante et médiatisée se déploya rapidement, grâce à une mobilisation en fonds et en projets inédite mise en œuvre par des coopérations inter-étatiques ou par des organisations non gouvernementales (ONG) (Rainhorn, 2012). L’Etat haïtien, qualifié de « failli » par beaucoup d’observateurs tant il était désorganisé¹, se retrouva avec des institutions détruites, la perte de plusieurs membres de son personnel, et des difficultés de communication : il ne fut pas en mesure d’organiser la gestion des morts post-séisme, la laissant s’effectuer dans un capharnaüm propre aux temps de catastrophes (Hurbon, 2014).

Plus de 1,5 millions d’habitants furent déplacées, mais on ne sait combien de personnes sont décédées lors de la catastrophe. En Haïti, il est déjà compliqué de connaître la démographie, car les actes de naissance nécessitent des démarches administratives, parfois monnayées, dont beaucoup de parents se passent. Ainsi, évaluer le nombre de morts ne peut se baser que sur des estimations. Un an après le tremblement de terre, le Premier ministre haïtien Jean-Max Bellerive annonça 316 000 victimes (Le Nouvelliste, 2011). Mais un rapport commandé par l’Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) estima en juin 2011 leur nombre entre 46 000 et 85 000 (Schwartz, Pierre, Calpas, 2011). Quels qu’ils soient, ces chiffres traduisent des nombres importants de morts à travers la ville, dont les survivants durent s’occuper selon leurs moyens. Quand les plus riches étaient enterrés dans des cimetières privés, les plus pauvres ou les corps non identifiés, dont nous allons parler ici, étaient souvent amenés dans fosses communes creusées à travers la ville (Corbet, 2011).

Une décennie après le séisme, la question de la mémoire du séisme se pose car, malgré les intentions premières de l’Etat haïtien et de nombreuses attentes exprimées dans les médias, il n’existe pas de mémorial national qui rende « *ces hommes et femmes douloureusement vivants pour que leurs souvenirs ne se rouillent pas dans notre mémoire collective* » (Trouillot, 2004). La question de l’hommage aux morts et de leur souvenir par le biais d’un mémorial peut être une attente de l’extérieur, d’autant plus que le monde entier s’était mobilisé suite au séisme. Difficile de trouver une forme mémorielle qui satisfasse à la fois le regard de tous et la peine de chacun, le souvenir d’un événement mondialisé et la perte subie. Dans le monde, après une catastrophe, garder une trace de ce qui s’est passé à un endroit se concrétise généralement par une exposition, un musée, ou un mémorial qui rappellent souvent les noms des personnes décédées et mettent en forme, tant dans les discours que les formes architecturales, les multiples dimensions associées à la mémoire. Cela permet de projeter différentes significations sur la catastrophe (religieuses, historiques, factuelles...), ses échelles (individuelles ou collectives) et ses usages (devoir de mémoire, objectif nationaliste, union pacifiste autour d’un drame partagé, etc.) (Clavandier, 2004). Les formes mémorielles liées aux catastrophes naturelles, qui résultent d’une rencontre entre un aléa naturel et les conditions de vulnérabilité spécifiques d’une société, sont souvent organisées autour des « restes » des destructions, la plupart du temps des ruines ou des traces laissées dans le paysage (comme un bateau à terre après un raz-de-marée). Par exemple, la catastrophe chinoise du séisme de Wenchuan, dans le Sichuan en 2008 (plus de 80 000 morts) a donné

¹ Terme désigne un gouvernement central faible sur tout le territoire, l’absence d’État de droit et de services publics, une corruption généralisée, une instabilité sociale et une crise économique (Verlin, 2014 ; Corten, 2011).

lieu à une muséification importante et localisée sur plusieurs sites. Les dispositifs mémoriels vont des visites des ruines en état d'une ville dévastée à la présence de multiples musées, publics et privés. Ils expliquent les causes naturelles du tremblement de terre tout en valorisant la puissance de la Nation (peuple et Etat) à venir secourir les victimes et leur résilience à « se relever » (Le Mentec, Qiaoyun, 2017). Si, à priori, les formes mémorielles des catastrophes naturelles prennent moins celles d'une leçon d'histoire, et sont donc moins inclinées à des enjeux d'instrumentalisation identitaire (Bouton, 2014), le cas de Wenchuan rappelle que toute mise en musée, ou tout processus mémorial, est forcément issu de choix, et peut incarner un élément important d'un discours politique (Hartog, Revel 2001).



Figure 1. Seule la croix devant la cathédrale écroulée est restée debout, au centre de Port-au-Prince : des prières de tous les cultes (chrétiens comme vodou) s'y déroulent en continu en avril 2011. © Alice Corbet.

Dix ans après le tremblement de terre en Haïti, le mémorial national promis par les autorités tarde à sortir de terre. Seuls, quelques mémoriaux souvent discrets et issus d'initiatives privées ou associatives permettent de matérialiser le souvenir de la catastrophe dans le territoire. Les Haïtiens ont alors différentes stratégies mémorielles qui leur permettent d'entretenir le souvenir de leurs morts et du séisme par le biais de structures matérielles ou imaginaires, collectives ou particulières. Dans un premier temps, cet article évoquera les lieux et les pratiques de commémoration de la population qui se passent dans différents espaces et adoptent différentes matérialisations (en particulier dans les cimetières et le domaine religieux : figure 1). Dans un second temps, il s'attachera à décrire quelques mémoriaux dispersés dans l'agglomération, et s'attardera en particulier sur le cas du mémorial des fosses communes principales de Titanyen. L'ensemble se demandera si l'absence de mémorial national, suite à une catastrophe d'ampleur, reflète une forme de désintérêt de l'Etat – ou du moins du pouvoir étatique et de ses élites – envers sa population.

Plusieurs séjours de recherche menés dans l'agglomération port-au-princienne entre 2010 et 2016 ont permis de réaliser l'étude de terrain. Ces recherches se sont d'abord focalisées sur la question de la gestion des morts du séisme, notamment dans le cadre de la coopération internationale. Elles se sont ensuite développées sur la manière d'habiter la précarité, lors d'approches anthropologiques approfondies : observation participante, entretiens des personnes rencontrées près des fosses communes citées ou dans le cimetière général de Port-au-Prince, observations des pratiques lors de visites récurrentes de ces sites, et rencontres avec

des intellectuels haïtiens (chercheurs, journalistes, écrivains). L'étude a été complétée par une recherche en ligne des archives des journaux, en particulier pour identifier les événements menés lors des célébrations des anniversaires du séisme, dont ils gardent une trace. Ces supports numériques sont : les dépêches de l'Associated Press et de l'Agence France Press, les reportages de Radio France Internationale (RFI), le journal haïtien quotidien Le Nouvelliste, les réseaux alternatifs haïtiens d'information en ligne AlterPress, Ayiti Libre, le journal en ligne Haïti Press Network, le journal anglophone de la diaspora new-yorkaise Haitian Times², et le site de reportages de fond AyiboPost.

II. Pratiques funéraires et commémoratives populaires

II.1. Des lieux de morts épars au cœur du paysage urbain

Après le séisme, le traitement des cadavres, qu'ils soient identifiés mais dont les familles ne pouvaient s'occuper, ou non-identifiés et retrouvés dans les décombres, s'effectua selon plusieurs modalités (Corbet, 2011). Beaucoup de personnes furent enterrées rapidement près du lieu de décès par leurs proches, ce qui leur permettait d'individualiser, de privatiser, et de ritualiser le moment – en somme, de « chanter les funérailles » du défunt. Enormément de dépouilles furent aussi amenées près des cimetières, dont les employés tentèrent d'abord d'ouvrir des tombes pour y placer plusieurs cadavres. Mais les corps furent si nombreux que des fosses furent aménagées dans les nécropoles.

Par ailleurs, de nombreux cadavres furent emmenées dans les morgues privées ou des hôpitaux. Mais les chambres froides n'avaient pas la capacité de tous les accueillir et souffraient des coupures d'électricité et du manque de matériel ou de main d'œuvre. Or, dans de nombreux endroits, les corps commençaient à se dégrader avec le climat tropical et la présence d'animaux divagants. Comme les secours tardaient dans les zones difficiles d'accès et que la priorité de l'aide n'était pas mise sur les morts mais sur la recherche de survivants, les premiers soins et l'aide alimentaire, les responsables de quartiers décidèrent de creuser des fosses communes près des cimetières et au sein de petits terrains vagues – du moins ceux qui n'étaient pas occupés par les déplacés. Très peu de cérémonies et de moyens accompagnaient ces enterrements collectifs : les fosses étaient creusées puis recouvertes à la pelle, et il n'existe pas aujourd'hui de répertoire de ces lieux, ni une estimation du nombre de dépouilles qu'ils contiennent.

La plupart de ces fosses communes qui parsèment la ville ne sont matérialisées par aucun monument. Le signe le plus évident permettant de les repérer consiste à chercher l'absence d'habitats ou d'infrastructures sur un terrain pourtant situé au cœur de la densité urbaine. Ainsi, au centre de Port-au-Prince, à Nazon, une fosse se situe au sein d'un lacet que dessine l'avenue Martin Luther King. Bien que le quartier, accidenté, ait été occupé par les déplacés après le séisme, l'espace au-dessus de la fosse est resté vide, une croix de bois ayant été plantée en son centre. Au Bois Mont Joli, ce sont les habitants limitrophes du quartier de Bois Patate qui s'occupent de préserver et d'entretenir une fosse perdue au milieu d'une dense végétation : des graviers blancs et un petit banc permettent de se recueillir. Ce petit aménagement est lié à la faible densité de l'environnement boisé, où le mode de vie prend des

² S'intéresser à la diaspora permet de mettre en lumière des informations peu évoquées en Haïti, notamment en resituant le pays dans le cadre des relations internationales, et en particulier dans celui avec les USA.

apparences rurales bien qu'il se situe au cœur de la ville. Cette fosse n'est indiquée nulle part et identifiable uniquement grâce au savoir de la communauté.

Les fosses communes de l'agglomération port-au-princienne sont donc discrètes et ne sont signalées par aucun dispositif officiel ou architectural, mais elles sont pourtant inscrites dans le paysage urbain, connues des habitants limitrophes, et on ne peut construire dessus. Pour autant, ces fosses ne sont pas mises en marge de la vie sociale quotidienne : par exemple, leur site est parfois occupé en journée pour laver ou étendre le linge. La matérialité de la fosse n'est pas, en soi, un problème. Ce sont les esprits des morts qui sont potentiellement plus problématiques car les rites de passage vers l'au-delà, pour eux comme pour leurs proches, n'ont pas été respectés. « Mal-morts », ils peuvent en effet, selon les croyances locales, se transformer en zombies (Charlier, 2015). C'est pourquoi quelques rituels menés près des fosses, comme le dépôt d'offrandes, permettent d'apaiser les esprits de morts en colère d'avoir été négligés.

Les tombes individuelles sont plus difficiles à repérer. Certaines sont préservées, car elles ont été creusées dans les cours d'îlots d'habitation nommés *lakou* (la cour), comme cela se pratique à la campagne. Mais les familles ont souvent dû partir dans des campements ou dans leur région d'origine après le séisme, et les tombes creusées près du lieu de décès ont donc été abandonnées. Elles ne sont alors plus visibles par de traces matérielles ni sauvegardées par la présence ou les souvenirs de proches. C'est pourquoi aujourd'hui, quand on creuse dans l'agglomération port-au-princienne pour effectuer des travaux publics (comme ceux d'une route) ou privés (par exemple pour construire une maison), des restes humains sont souvent retrouvés. Ces dépouilles sont rarement mises à l'écart malgré des recommandations internationales pour essayer de les identifier (CICR et al., 2006) mais rejoignent les ossements pris sous les décombres. Les entreprises savent que révéler leur présence peut leur poser problème car une enquête est censée être menée pour identifier le corps, ce qui arrête le chantier et expose à devoir payer la police pour obtenir l'autorisation de reprendre les travaux... sans que l'enquête n'ait été faite. Le difficile travail de déblaiement des débris post-séisme a été organisé par le Programme des Nations Unies pour le développement et par des entreprises privées : il est estimé que la moitié de ces déchets a été traitée par la société civile et le secteur informel (Durant, Popescu, d'Ercole, 2015). Beaucoup de gravats ont donc été déversés dans les ravines, qui reçoivent couramment les déchets du quartier, modifiant leur cours et enclenchant de nouveaux problèmes tels que des glissements de terrain. Quand les décombres étaient amenés dans des centres de tri désignés par les autorités afin d'être recyclés (pour trier le fer, les métaux, ou le bois), les gravats restants étaient broyés pour construire les routes. Si plusieurs témoignages relatent la présence d'ossements dans les matériaux de construction (Corbet, 2011), leur assimilation à des déchets n'a pas provoqué de scandale, rappelant que le cadavre, une fois que le temps a passé et que la chair s'est décomposée, est perçu comme minéral (les os sont blancs, propres) et fait moins peur qu'auparavant car il est moins humanisé (Thomas, 1975). D'autant plus qu'en Haïti, le rapport aux dépouilles mortelles, par exemple avec l'usage d'ossement dans des pratiques vodoues, n'est pas inhabituel.

II.2. Garder un lien avec ses morts : l'importance de la croyance

Les familles qui n'ont pas retrouvé les cadavres de leurs proches n'ont pas de lieu de recueillement spécifique. Une chanson formule cette détresse : « *Toi, tu n'es pas rentré ce soir-là (...)* / *La terre a tremblé ce jour-là / Tu n'es plus là ! (...)* / *Moi, je n'ai même pas*

*trouvé un corps à mettre en terre / Mère Nature, j'ai mal par ta faute / Mère Nature, je souffre / Quand Mère Nature se fâche...»*³. A défaut d'avoir une tombe particulière sur laquelle se recueillir, les personnes en deuil se retrouvent souvent dans les cimetières. Elles peuvent y exprimer leurs peines individuelles, car ce sont des « maisons des morts » où on peut rencontrer les âmes des disparus : des espaces d'entre-deux, où se convoquent à la fois les mondes du réel et des esprits. En effet, aller dans un cimetière permet, par la méditation ou la prise de substances (rhum, plantes hallucinogènes) de « parler » avec « son » mort, qu'il y soit ou non enterré. On y vient aussi convoquer les *loas* (esprits vodous). Le cimetière général de Port-au-Prince est particulièrement fréquenté, en particulier autour des tombes du *Baron Samdi* (ou *Lakwa*) et de *Maman Brigitte* (ou *Grann Brigitte*), sa femme, qui sont les *loas* des morts : des personnages importants dans le panthéon vodou (figures 2 et 3). *Baron Samdi* est le gardien des cimetières et maître des *gédés*, eux-mêmes *loas* de la mort. Lunatique et obscène, comme beaucoup de *loas*, c'est une référence essentielle pour les vodouisants, car sa femme et lui s'assurent du passage vers la mort, du retour des esprits lors des cérémonies, de la tranquillité ou des désordres dans l'au-delà, etc. Ils sont donc des gardiens de la mort et des intermédiaires entre vivants et morts. Le site de la croix du *Baron Samdi* est animé en permanence par plusieurs rituels individuels ou collectifs : offrandes, chants, poupées attachées aux arbres, bougies... S'y affairent des fossoyeurs, des visiteurs, des commerçants de clairin (eau-de-vie), de figurines, poudres ou objets *wangas* (armes magiques, figure 4). Le 1er et le 2 novembre, des cérémonies s'y tiennent en continu, avec toute une activité liée aux *gédé* – alors incarnés dans des vivants qu'ils possèdent.



Figures 2, 3, 4. La croix du *baron Samdi*, la fresque concomitante, et un arbre à *wangas*, cimetière général de Port-au-Prince, avril 2011. © Alice Corbet.

D'autres familles organisent des enterrements symboliques plusieurs mois (voire années) après le séisme, c'est-à-dire des funérailles sans corps qui simulent un enterrement et sont accompagnées de rites d'essence vodou. Lors de ces funérailles symboliques, un cercueil contenant des biens du défunt est enterré après divers procédés magiques afin d'assurer que son âme ne soit plus errante ou abandonnée, mais bien libérée et « passée » dans l'autre monde (Métraux, 1954). Les disparus sont aussi souvent « rencontrés » dans les rêves, qui sont des émanations des esprits et des vecteurs importants de communication entre le monde

³ Paroles de la chanson « Walé » de l'artiste haïtienne Rutshelle Guillaume parue en 2015 (« Ou pa retounnen (...) / Koz laté ki tranblé / Waleee ! (...) / M'pa menm jwen kòw pou'm anteré / La nati ou fèm mal / La nati ou fèm ! / La nati faché... » : traduction par Nixon Calixte, Université d'Etat d'Haïti (UEH), que l'auteur remercie).

invisible (de l'au-delà) et celui des vivants (terrestre). Ils peuvent d'ailleurs influencer très concrètement les choix de vie des personnes.

Cette pénétration du monde réel et des esprits est classique en Haïti (Najman, 1999) : dans le vodou, l'esprit n'est pas seulement immatériel. Il peut à tout moment agir ou prendre corps dans un intermédiaire terrestre, comme c'est le cas avec les *gédés*. C'est pourquoi il n'est pas rare d'entendre le récit d'expériences où le monde réel croise celui des esprits, comme lorsque des personnes constatent des mouvements d'objet, de nourriture, ou qu'elles reçoivent des biens de leurs disparus. En effet, en dehors de lieux très spécifiques tels qu'évoqués précédemment, le vodou est relativement peu matérialisé dans l'espace urbain ou peu visible au non-initié. Il se pratique de manière souvent discrète, dans l'intimité des foyers ou lors de cérémonies menées dans le *oufo* (lieu de culte) à l'abri des regards, à l'inverse des diverses églises et temples aux bâtisses ostentatoires – en plus de leur volume sonore très fort lors de leurs rituels.

Ainsi, l'éthique vodou est un des socles les plus partagés dans le pays (Théodat, 2013) et infuse toute la société, planant au quotidien sur les perceptions et les pratiques. Elle unit, égalise et structure autour de la croyance en un monde « en dehors », avec lequel on peut interagir mais qu'on ne contrôle pas, où bien et mal peuvent se succéder au gré d'une force extérieure qui laisse aux *loas* leur liberté. Toutefois, les Haïtiens circulent souvent entre différents rites, car « *les croyants tentent de se protéger des menaces d'une Église en allant dans une autre Église* » (Corten, 2014, p.126). Les catholiques romains partagent une connivence avec le vodou : le syncrétisme s'observe tant les pratiques religieuses s'entremêlent, en particulier lors des événements les plus symboliques de la vie tels que les rites de passage, de la naissance à la mort (Métraux, 1953). Mais beaucoup d'églises combattent toutefois le vodou, souvent pour mieux pouvoir imposer leur culte. Les évangéliques, et en particulier les pentecôtistes, se sont déployés après le tremblement de terre (Hurbon, 2010), parfois en basant leurs arguments sur les catastrophes successives rencontrées dans le pays : séisme, maladies et cyclones seraient liés à des pratiques religieuses jugées mauvaises, et seraient donc des punitions. Il a été en particulier déclaré que Haïti avait signé un pacte avec le diable lors d'une cérémonie vodou de 1791, laquelle enclencha la révolte des esclaves pour l'indépendance (Mc Alister, 2012). Dans un contexte général de reconfigurations religieuses où les pentecôtistes essaient d'accroître leur influence, cette explication renvoie à la fois au rejet du vodou et à une culpabilisation des Haïtiens pour leurs « mauvaises pratiques » religieuses, culturelles et sociales, que seule l'adhésion au pentecôtisme serait à même de réparer.

Les espaces des pratiques commémoratives de recueillement et de souvenir sont donc éparés, et lient l'immatérialité de la mort et des disparus au quotidien des vivants. Qu'en est-il de la formalisation de lieux de mémoire collectifs par des acteurs institutionnels, et notamment par l'Etat ?

III. Matérialiser la commémoration dans l'espace public

III.1. Entre volonté publique oubliée et discrets monuments d'initiative privée

La préoccupation mémorielle de la part de l'Etat est apparue quelques temps après le séisme. Dans le but de « *faciliter des réflexions, de planifier et de réaliser les activités visant à rendre*

un digne hommage aux victimes et aux disparus de la catastrophe du 12 janvier 2010 »⁴ (Nélio, 2010), un comité national de Coordination du Mémorial du 12 janvier (CNCM) a été lancé fin août 2010, réunissant diverses institutions internationales liées au Ministère de la communication et de la culture, la Minustah (mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti) et l'Unesco (organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). Son but était d'établir un registre de disparus, et d'organiser des « *espaces de souvenir* » à travers le pays pour réaliser « *un devoir parfait de mémoire* » (Ibid).

Le lieu principal d'un mémorial devait être structuré sur le site de la Direction générale des impôts (DGI), qui s'était effondrée non loin de la place du Champs de Mars et du palais national, lui aussi écroulé, c'est-à-dire au centre historique de Port-au-Prince. Le 12 janvier 2011, une première pierre y fut déposée. Ce mémorial devait « *constitue[r] un coin de méditation et de réflexion en mémoire des disparus [et être] en même temps un monument de souvenir du séisme qui a causé la mort de quelque 300.000 âmes et jeté à la rue plus d'un million de personnes* », selon le président René Préval, précisant que « *la construction d'un mémorial, symbole de mémoire, est prévue dans chaque ville qui avait été frappée par le séisme* » (HPN, 2011).

Ces décisions suivaient l'émotion liée à la catastrophe et s'accompagnaient de la présence des médias et de l'investissement de la communauté internationale. Il s'agissait de mettre en ordre la catastrophe : de la nommer, de la normer, voire de l'objectiver en établissant une liste précise des morts et des dégâts, afin d'établir une voix officielle construisant le récit (Revet, 2015). Mais ces promesses ne furent pas tenues. Si le thème de la reconstruction a été dans tous les discours des dirigeants, et notamment des deux présidents élus depuis le séisme, la question de la mémoire – et en particulier des lieux de mémoire – a été évacuée. Elle resurgissait annuellement, lors des anniversaires du drame. Ainsi, la CNCM disparut très rapidement : on n'en trouve plus de notification dans les journaux dès la fin 2010. La liste des morts n'a jamais été établie, aucun des monuments annoncés n'a été bâti. Le bâtiment construit sur le site de la DGI est finalement un immeuble qui accueille le Ministère de l'intérieur (inauguré en 2016).

C'est au nouveau Centre de convention et de documentation de la banque de la république d'Haïti (BRH), destiné à accueillir des expositions et des congrès internationaux, que fut inauguré en 2015 le seul mémorial financé par l'Etat haïtien (par le biais de la Banque centrale). Une statue de l'artiste Ludovic Booz intitulée « Mémorial à la victoire » y représente trois personnages dont l'un se hisse vers le ciel le poing levé. Le registre de cette statue artistique sous-entend que les Haïtiens vont se remettre de la tragédie, la surmonter, ce qui est différents des autres mémoriaux qui n'évoquent pas le futur, la reconstruction ou la résilience, mais plutôt la perte et le deuil. Ce site est d'ailleurs très peu connu et demeure confidentiel, ne serait-ce parce qu'il faut entrer dans le bâtiment, fermé au public sauf autorisation, pour pouvoir le découvrir. Comme il se situe dans un espace sécurisé, des cérémonies officielles avec les membres du gouvernement s'y tiennent chaque 12 janvier (dépôt de fleurs). C'est là que les hommages aux fonctionnaires décédés sont rendus : c'est ainsi devenu le mémorial de l'Etat et de ceux qui le représentent.

Beaucoup d'initiatives de l'Etat haïtien sont liées à la coopération internationale dans une relation de dépendance : appauvri et désorganisé, nombre de ses projets ne pourraient se

⁴ Citation (et suivantes) de Dominique Domerçant, représentant du Ministère de la culture et de la communication.

réaliser sans l'aide internationale (Beckett, 2017). Les autres entreprises commémoratives qui furent matérialisées dans l'espace ont été financées et organisées par des organismes d'aide internationaux ou sur initiative privée⁵, car l'Etat n'avait pas les moyens de les réaliser. Par exemple, au-dessus de la fosse commune du cimetière général de Port-au-Prince, une sculpture de l'artiste Lionel Saint-Eloi, figurant une femme qui pleure, fut érigée. Inaugurée en 2011 par le maire de la capitale, entourée de grilles pour préserver l'espace, elle a été financée par l'USAID (figure 5).



Figure 5. Derrière une grille et séparée des tombes par un mur, la sculpture sur la fosse commune du cimetière général de la capitale, mai 2011. © Alice Corbet.

A Carrefour-Feuille, quartier très impacté par la catastrophe, un « Mémorial du renouveau » surmonté de la phrase « *Nou pap bliye* » (« Nous n'oublierons pas ») a été construit près d'une fosse commune. Il a été inauguré en 2013 et financé par des riches hommes politiques du quartier, faisant ainsi valoir leur générosité et leurs capacités financières à créer un lieu dans l'espace public : il s'agit d'une plateforme de céramique certes petite, mais ouverte sur la rue, et qui s'impose dans la vie quotidienne des passants. A l'inverse, à l'hôtel Montana, symbole d'une Haïti riche et visitée par de prestigieux hôtes, dans le quartier privilégié de Pétionville, un petit jardin du souvenir n'est ouvert qu'à ceux qui y entrent, c'est-à-dire à la classe haïtienne riche et aux étrangers. Créé sur l'initiative des propriétaires de l'hôtel, il rappelle à son entrée « *Passant, souviens-toi, inclines-toi* ».

Non loin, un site se distingue car il se consacre aux morts étrangers et est le seul où figurent les noms des disparus. Il s'agit du discret monument en souvenir des 102 membres de la Minustah décédés dans l'effondrement de leur quartier général installé au sein de l'hôtel Christopher. Sous la forme d'une sobre plaque « *In Memoriam* », c'est aussi le seul lieu de mémoire associé à une dématérialisation : il est doublé d'un site internet multilingue proposant les biographies des personnels disparus et un recueil de condoléance. L'ONU est une organisation puissante qui ne peut négliger son devoir de mémoire envers ses employés provenant de toutes les parties du monde (Népal, Venezuela, Philippines...). La commémoration en ligne a donc été systématisée pour les événements majeurs où décèdent ses

⁵ Nous n'évoquons pas les rares monuments (souvent des plaques commémoratives) non accessibles au public, comme ceux près des écoles écroulées (par exemple, celui encore inachevée en 2020 du Lycée pour filles Marie-Jeanne, à Bois-Verna).

employés (attentat à Alger en 2007, accident d'avion en Ethiopie en 2019, etc.⁶). Ces deux espaces, physiques et virtuels, permettent de rappeler la présence et l'engagement de l'ONU tout en entretenant la mémoire de ses morts.

C'est dans le parc de Martissant, un quartier du Sud de la capitale, qu'un projet a pris une envergure plus imposante, fédératrice, et basée sur les codes mondialisés de lieu de souvenir. Il a été mis en œuvre par la FOKAL (Fondation connaissance et liberté, qui appartient au réseau *d'Open Society Foundations*), une fondation de coopération internationale de solidarité implantée depuis 2007 dans l'entretien du parc. Ce mémorial, destiné à commémorer les morts du séisme en général, c'est-à-dire en dehors de considérations géographiques, comprend un jardin de plantes médicinales, une bibliothèque, une fresque des droits humains, et a été réalisé avec les populations limitrophes qui ont été consultées pour les aménagements, ont coréalisé des œuvres, etc. Inauguré en 2012, il se structure autour d'une œuvre de l'artiste haïtiano-suisse Pascale Monnin représentant des visages dont les miroirs reflètent le soleil en janvier (mois du séisme) suspendus à un grand arbre local dit « Mimi », qui fleurit en janvier. Quelques tombes entourent l'esplanade du mémorial. Cet espace commémoratif est un lieu de recueillement, mais aussi de vie, où plusieurs événements culturels sont organisés. Le « Mémorial du parc de Martissant »⁷ est donc le seul à être ouvert à tous, à avoir une dimension d'ampleur (il est imposant, spacieux, et non confidentiel), et à être entretenu. Géré par la fondation, il est en meilleur état que toutes les autres initiatives mémorielles. Il est par contre devenu difficile à visiter car le quartier alentour, en proie à des réseaux violents, est devenu dangereux.

III.2. Le mémorial national de Titanyen, un site symbolique investi au gré des intérêts politiques mémoriaux

Juste après le séisme, afin d'organiser la gestion des dépouilles mortelles en grand nombre et devant l'apparition des techniques d'enterrements multiples et non contrôlées, il fut décidé de creuser des fosses communes en dehors de la zone urbaine. Le site choisit fut celui de Titanyen, sur la commune de Cabaret, au Nord de la capitale. Loin des habitations, son sol était meuble, aucune source d'eau proche n'était à proximité, et une route d'accès en bon état permettait d'y accéder : des dizaines de milliers de corps y furent enterrés, souvent ceux des plus pauvres, que les familles n'avaient pas retrouvés ou dont elles ne pouvaient s'occuper.

Ces fosses communes devinrent emblématiques de la catastrophe : leur renommée avait porté bien au-delà des frontières du pays, tant elles concrétisaient la catastrophe et la mort de masse. Mais elles prenaient aussi un sens plus intime pour les Haïtiens. Titanyen, en effet, était déjà une zone de sombre renommée : lors des dictatures duvaliéristes⁸, on y retrouvait les cadavres des personnes « disparues », soit qu'elles y aient été exécutées, soit que leur corps y ait été abandonné par les Tontons Macoutes (milice paramilitaire aux ordres du pouvoir), ou plus tard par les Chimères (milices et bandes armées du président Aristide⁹), ou encore par des bandits qui profitaient du désordre pour régler violemment leurs comptes (trafic d'arme, de drogue, etc.). C'est pour effacer cette référence nominative que, à partir de 2011, les autorités

⁶ Consulter le site : <https://www.un.org/fr/memorial/>

⁷ Consulter le site : <https://www.parcdemartissant.org/>

⁸ François Duvalier, dit « Papa Doc », dirigea le pays de 1957 à 1971 ; puis son fils Jean-Claude Duvalier, dit « Baby Doc », de 1971 à 1986.

⁹ Jean-Bertrand Aristide, plusieurs fois président entre 1991 et 2004, où il partit en exil.

renommèrent le site du nom du *morne* (la colline) sur lequel les fosses sont adossées pour parler des « fosses de Saint Christophe ». Toutefois, si les deux termes sont utilisés indifféremment dans les médias, la majorité de la population parle des fosses « de Titanyen ». L'appellation « Saint Christophe », plus neutre car moins évocatrice, est réservée aux discours officiels. En raison de son importance, tant dans le grand nombre de personnes qui y sont enterrées que dans le symbole qu'il représente, ce site s'est imposé comme celui où le mémorial national devait être créé, et c'est d'ailleurs le seul où l'Etat tenta d'organiser les lieux – après l'abandon rapide de celui de la DGI.

Depuis 2010, la fréquentation et l'aménagement de Titanyen - Morne Saint Christophe oscille au gré des années et de l'intérêt porté à la commémoration du séisme au niveau national comme international. Le site fut d'abord organisé pour les premières commémorations du tremblement de terre et les visites régulières de médias et de curieux. Le chemin d'accès fut indiqué par une pancarte comme par une porte d'entrée (une armature) simple, sur laquelle est indiquée « *mémorial 12 janvyè 2010 – Ayiti pap bliye* » (« Haïti n'oublie pas »). Des petites croix noires furent disposées au-dessus des fosses : elles ont été rapidement volées par les sans-abris qui s'installaient non loin, car constituaient une source de bois, matière recherchée pour alimenter les feux de cuisson. Une pierre symbolisant les décombres fut installée au centre du site, sur un petit monument de marbre noir, avec la plaque commémorative : « *Nou Pap Janm bliye* » (« Nous n'oublierons jamais », figure 6). L'archevêque de la capitale, décédé dans son évêché pendant le séisme, est le seul à y avoir une tombe personnalisée et signalée.

Le 12 janvier 2011, des messes et des marches de recueillement furent organisées dans tout le pays, sous le regard des médias internationaux. Ce premier anniversaire fut porteur de messages de reconstruction : les autorités et les acteurs de la coopération, bailleurs comme opérationnels, se satisfirent ce qui avait été fait, comme le déblaiement des débris, et estimèrent ce qu'il fallait encore faire, comme reloger les déplacés. Tous les lieux symboliques furent investis par les cérémonies mémorielles : le parvis de la cathédrale effondrée, la terrasse du palais national écroulé, et enfin Titanyen. Le président Préval s'y rendit accompagné de nombreux ambassadeurs et diplomates, de représentants des grandes institutions onusiennes, de chefs d'entreprise, et des présidents de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH : coprésidée par l'ancien président états-unien Bill Clinton et par Jean-Max Bellerive, alors Premier Ministre haïtien¹⁰). Quelques discours s'enchaînèrent, suivis d'un temps de recueillement, de chants, et d'une minute de silence observée à l'heure du séisme.

L'année fut ensuite marquée par un changement de gouvernement : Michel Martelly devint président, après une élection controversée et soupçonnée de manipulation et d'ingérence internationale. Il décréta le 12 janvier « Jour national du souvenir et du Recueillement » et férié. Depuis 2013 toutefois, cette journée est travaillée, même si à chaque fois un arrêté présidentiel la décrète « Journée de commémoration et de réflexion », avec parfois des lignes directrices qui sonnent comme des reproches sur une unité ou une solidarité qui auraient été perdues, telles qu'en 2016 : « *Nou te la yon pou lot* » (« Nous étions là les uns pour les autres »).

¹⁰ Cette agence devait coordonner et organiser la reconstruction du pays. Elle fonctionna jusqu'en octobre 2011.



Figure 6. Le site des fosses communes de Titanyen – Morne Saint Christophe, septembre 2012. © Alice Corbet.

Le 12 janvier 2012, l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier, rentré l'année précédente après 25 ans d'exil, s'imposa à la cérémonie officielle de Titanyen en présence de Bill Clinton, de diplomates, et de tous les membres du gouvernement. Les journalistes furent repoussés par les autorités et il existe peu d'images de cette cohabitation. En effet, la présence d'un personnage décrié, notamment par les acteurs pro-démocratie et de la solidarité internationale qui assistaient à la cérémonie, donnait une vision négative de l'unité qui devait être de mise à ce moment, sans compter le préjudice d'image pour les personnalités internationales importantes comme Bill Clinton, qui s'efforça de ne pas s'approcher trop près de l'encombrant ex-dictateur. Sur l'estrade où se déroulaient les habituels discours, chants (dont l'hymne national), sonneries aux morts, dépôt de fleurs, le paysage avait peu changé par rapport à l'année passée. Martelly promit la construction d'un mémorial national à Titanyen (figures 7 et 8).

En 2013, 2014 et 2015, la communauté internationale (ONG ou organisations internationales diverses) était moins présente, beaucoup d'acteurs de l'aide étant déjà repartis. L'intérêt envers les commémorations fut moindre et les diplomates furent plus discrets. Les médias internationaux n'étaient plus là, et même les médias nationaux relatèrent peu les événements organisés. Il n'y eut que des cérémonies simples à travers le pays comme sur les fosses de Titanyen : les membres du gouvernement étaient seuls présents autour du président Martelly qui déposa une gerbe de fleurs sur le site nettoyé rapidement les jours précédents mais encore quasi à l'abandon (Roberson, 2013). En 2016, l'Etat fit placer quelques croix anonymes à Titanyen et des travaux étaient en cours. Ils devaient s'arranger de contraintes techniques (ne pas creuser à plus de 1 mètre de profondeur), budgétaires (le Ministère de la culture devait financer le mémorial en accord avec la Banque Centrale, mais les fonds n'étaient pas débloqués), de vols de matériaux... Impossible alors d'avoir une information sur la construction du mémorial : la présence des journalistes, et même les photos ou vidéos, y étaient interdites par le Ministère de la culture (HPN, 2016). En 2017, quasi aucune commémoration nationale n'eut lieu dans le pays, outre le drapeau en berne et les stations de radio et de télévision qui étaient invitées à programmer des émissions « de circonstance ». De discrètes cérémonies se tinrent devant le palais national, toujours en ruines. Elles réunissaient uniquement quelques membres du gouvernement, quelques officiels de l'ONU ou diplomates, et consistaient en un temps de silence après de brèves paroles de souvenir.

Ce manque d'intérêt envers les commémorations en général, et le site de Titanyen en particulier, peut s'expliquer de plusieurs façons. La première est en lien avec la crise politique et économique persistante, expression des inquiétudes de la population sur l'avenir : les priorités n'étaient pas dans les cérémonies mémorielles. En outre, les coopérants internationaux étaient pour beaucoup partis du pays, et ceux restants ne voulaient pas toujours

participer aux événements d'un Etat contesté. Enfin, Titanyen n'est pas un site très présentable : pour y accéder, il faut passer le long de Canaan – un bidonville incontrôlé créé par les déplacés du séisme, en densification et accroissement constant. Les fosses communes ont toujours une allure de terrain vague où les travaux avancent lentement. Rester au centre de Port-au-Prince était donc un moyen de ne pas voir, et faire voir, ces lieux problématiques.



Figures 7 et 8. Fin 2015, un panneau signale le site, où le mémorial est lentement érigé. © Alice Corbet.

En 2018 et en 2019, un gardien fut nommé à Titanyen. N'ayant pas les moyens d'entretenir les lieux (par exemple pour arroser les plantations ou exécuter les petites réparations), il essayait de préserver le site des vols tout en accompagnant les quelques visiteurs (diaspora, personnels des ONG) contre rémunération. Le mémorial avec portail, entrée centrale, gravillons blancs, sculptures en fer forgé, poèmes gravés sur des plaques de céramique, armature de fer autour de la pierre centrale et drapeau, se construisait lentement et prenait progressivement une forme mémorielle avec des codes architecturaux et paysagés plus conformes à ce que beaucoup de visiteurs internationaux pouvaient attendre d'un lieu de mémoire. Comme si les morts du séisme, qui avaient d'abord été exposés sur les télévisions du monde entier, provoquant l'avalanche de solidarité internationale pour le « sauvetage » puis la « reconstruction » du pays, devaient retourner dans ce giron mondialisé de la mémoire de la catastrophe par le biais de structures et de commémorations typiques, universellement compréhensibles, caractéristiques des sociétés contemporaines et de leur approche du passé (Traverso, 2005).

2020 fut l'année qui marqua les 10 ans du séisme : échéance symbolique où les regards internationaux se portèrent à nouveau sur le pays et le bilan de la décennie. Haïti était alors au centre d'une tourmente économique, sociale et politique. Depuis l'été 2018, différents scandales (dont celui de Pétrocaribe) avaient provoqué la colère de la population, impliquant les responsables de l'Etat et notamment Jovenel Moïse, président depuis début 2017. Pour l'occasion, le mémorial de Titanyen commencé en 2016 n'était pas terminé, et certaines des installations, comme les plaques de poèmes, étaient déjà détériorées en raison de la mauvaise qualité de leur fabrication et du manque d'entretien. Les membres du gouvernement et les diplomates étrangers étaient présents pour le dépôt de gerbes de fleurs ponctuées de minutes de silence. Le discours solennel du président Moïse appela à l'unité en rappelant la solidarité qui avait suivi le séisme : « *Le 12 janvier 2010, « nous étions ensemble : nous avons mangé ensemble, nous avons dormi ensemble, nous avons pleuré ensemble, nous avons prié ensemble* » » (AFP, 2020). Après ce constat, les paroles prirent un tour plus politique quand il

compara cette époque de solidarité avec les crises économiques et sociales qui « *ont certainement causé plus de dégâts dans notre économie et fait plus de tort à notre société que le tremblement de terre du 12 janvier 2010* » (HPN, 2020). L'évènement fut perturbé par des opposants politiques qui profitèrent de l'accès aux autorités pour pouvoir faire entendre leurs voix, ce qui abrégua la cérémonie dans la précipitation. Le cortège rejoignit alors les jardins du musée du panthéon national haïtien (MUPANAH) pour assister à une discrète cérémonie œcuménique. Même si les fosses de Titanyen refirent leur apparition dans l'espace politique et médiatisé en raison de l'attraction des médias internationaux une décennie après le tremblement de terre, c'est surtout par le biais de messages de circonstance, dépolitisés et centrés sur l'empathie, que la solidarité internationale fut diffusée par les sites internet des ambassades.

Comme les élections législatives prévues en novembre n'avaient pas été organisées, le Parlement haïtien fut caduc le lundi 13 – lendemain de l'anniversaire du séisme – laissant le président gouverner par décret. Pour la population, les commémorations avaient donc un goût amer, tant l'ambiance de manifestation, les difficultés économiques, et les perspectives sombres voilaient le souvenir du « 12 janvyé ». En témoigne les médias nationaux qui parlaient des commémorations à part égale des questions politiques et de sécurité physique et alimentaire. L'évènement permis surtout le bilan, et le constat, d'une « décennie perdue », tel que le titrait Le Nouvelliste qui déplora la lenteur des constructions, l'argent de l'aide évanoui et le chaos économique du pays. Plusieurs débats furent organisés, souvent centrés autour de l'éventualité d'un autre tremblement de terre et de figures scientifiques, telles que celles d'experts sismologues étrangers ou d'agents du Bureau des mines et de l'énergie. Ce désir de rationalité, d'explications et de projections, rompait avec les discours plus abstraits d'autorités auxquelles la population, en pleine révolte faite de lassitude et d'exaspération, n'adhérait plus.

Outre leur investissement politique épisodique, les fosses de Titanyen ne sont pas un lieu d'intérêt populaire : peu viennent s'y recueillir. Le site, qui ressemble plus à une tentative architecturale déjà dégradée qu'à une forme aboutie de mémorial, et autour duquel se déploie l'immense bidonville de Canaan (figure 9), attire surtout des membres de la diaspora ou des coopérants internationaux. Ces derniers veulent parfois « voir » ce lieu assez connu en raison de l'importance du nombre de mort et parce qu'il est emblématique de la catastrophe qui légitime parfois encore leur présence dans le pays. Ils y prennent éventuellement quelques temps de recueillement, mais y restent à peine quelques minutes, car il y fait très chaud et n'y a pas beaucoup de choses à voir. Pour les haïtiens, Titanyen demeure hanté par sa mauvaise réputation historique à laquelle vient s'ajouter la crainte d'agressions d'habitants de Canaan, dont la population est très pauvre et où des gangs se sont installés. Il n'y a pas de transport y menant facilement, et c'est donc compliqué, cher et chronophage de rejoindre le site, ce que ne peut faire une population généralement très occupée et pauvre, d'autant plus qu'elle peut « rencontrer son mort » dans d'autres espaces, cimetières ou mondes spirituels. Une perspective politique du rapport entre citoyens et Etat aide à déceler dans « l'acte manqué » de mise en forme mémorielle étatique une dimension représentative des tensions qui les traversent.



Figure 9. Autour des fosses communes de Titanyen, au premier plan, le nouveau quartier / bidonville de Canaan s'est déployé au fil des années, comme en témoigne cette photo des premiers temps de l'installation. Septembre 2012. © Alice Corbet.

IV. Conclusion - « Tout moun se moun, men tout moun pa menm »¹¹...

L'absence d'un mémorial aménagé, une décennie après la catastrophe et malgré les promesses et l'attention annuelle portée sur Titanyen, est à l'image de beaucoup de projets qui n'ont pas été réalisés dans ce long temps de « reconstruction ». Titanyen est emblématique d'une forme d'abandon des différents gouvernements haïtiens depuis 2010 envers la population, que ce soit sur des projets de fond (d'où les protestations de 2019 et la crise politique actuelle) ou sur les symboles du séisme et de la reconstruction : alors que des dizaines de milliers de morts y ont été enterrés, « *la personne jamais retrouvée est peut-être ici [dans les fosses], désormais plus intime avec la poussière sur laquelle des larmes de chagrin ont été versées, sur laquelle, à chaque cérémonie officielle depuis dix ans, des fausses promesses de vivre autrement, de construire autrement ont été balancées* » (Roberson, 2010).

Depuis le séisme, Haïti a affronté d'autres épreuves. Le choléra, apporté fin 2010 par des membres de la Minustah, décima plus de 10 000 personnes (Piarroux, 2019) ; les ouragans dévastèrent des zones relativement peu impactées par le tremblement de terre (Sandy en 2012, puis Matthew en 2016, frappèrent le Sud et l'Ouest ; Irma toucha le Nord et l'Est en 2017) ; la pauvreté et les inégalités se perpétuèrent dans un désordre politique oscillant entre ingérence internationale (Katz, 2014) et scandales liés aux autorités (dont celui dit « Pétrocaribe » révélant en 2018 le détournement de milliards de dollars dans le cadre d'un accord sur le pétrole avec le Venezuela). Beaucoup d'ONG internationales se sont retirées progressivement, alors que leurs interventions étaient décriées, tant du point de vue de l'usage des fonds engagés que de l'absence de coordination (Martel, 2014). D'autres ont continué leur travail, malgré de nombreuses difficultés liées aux fonds qui se raréfiaient, aux diverses crises politiques, et à l'instabilité économique. Par exemple, en 2020, l'opération *peyi lòk* (pays fermé) a empêché toute circulation de biens et de personnes dans un cadre général de contestations contre le coût de la vie et les autorités. L'insécurité n'a cessé d'augmenter (gangs et violence occupant l'espace laissé par une police en déliquescence).

En 2012, la banque mondiale estimait que 58 % de la population haïtienne, soit 6 millions de personnes, vivait avec moins de 2,41 dollars par jour, le seuil de pauvreté nationale. 2,6 millions étaient extrêmement pauvres, vivant avec moins de 1,23 dollar américain quotidien.

¹¹ Proverbe haïtien : « Tout le monde est quelqu'un (un être humain), mais tout le monde n'est pas pareil ».

Depuis, les récentes crises ont accru la précarité de nombreux ménages, sans que les services tels que l'assainissement et l'électricité ne s'améliorent (respectivement, 68% et 50% de la population n'y ont pas accès (Banque Mondiale 2019)). Les jeunes – plus de la moitié de la population a moins de 21 ans – ont dû aller sur le marché du travail pour aider leurs familles, ce qui traduit un accroissement de la précarité car cela implique leur déscolarisation et leur investissement dans des travaux du secteur informel mal rémunérés et aux conditions de travail difficiles. Aujourd'hui, un enfant haïtien sur quatre travaillerait, sans compter le travail domestique, souvent exigeant, et « *tous les indicateurs analysés (...) montrent que la dégradation du sort des jeunes (d'une période sur l'autre [2007-2012] et par rapport à leurs aînés) est d'autant plus forte que l'on descend dans l'échelle sociale* » (Zanuso et al., 2014, p.18). La vie d'une grande partie de la population est donc faite de « débrouille » (ou *chèche lavi*, chercher la vie) : l'adaptation constante est nécessaire pour trouver des activités rémunératrices.

Or, cette précarité impacte surtout le « pays en dehors » (Barthélemy, 1989), expression qui désigne les personnes dont le poids des préoccupations quotidiennes est tel que leurs vies se déroulent en parallèle des préoccupations politiques : les ruraux pauvres et, par extension, les habitants des quartiers défavorisés. Souvent sans papier d'identité, sans régulation foncière ni juridique, sans offre de soins, sans écoles (publiques ou privées) de qualité, sans alimentation équilibrée et sans disponibilité sanitaire (eau propre notamment), ces « sans », appelés aussi « *moun sa yo* » (« ces gens-là »), sont marginalisés. Qu'ils soient *sanzabri* (sans habitat) ou issus de la classe moyenne, ils représentent ceux qui ont été le plus touchés et affaiblis par la catastrophe. Ils sont ceux dont les morts se trouvent dans des fosses communes ignorées ou sans dispositif mémoriel, et dont les vivants habitent dans les bidonvilles, et notamment à Canaan. Pour eux, la commémoration « officielle », collective, n'est pas une préoccupation essentielle, car leur rapport aux disparus du séisme est entretenu de manière directe et personnelle (« son » ou « ses » morts) par le biais de pratiques rituelles, dans l'intimité ou au sein des cimetières.

Comme la population ne compte pas sur l'Etat pour sa survie, les religions remplissent souvent l'espace abandonné par le pouvoir régalien. Elles suggèrent des explications aux malheurs (vengeance d'un esprit ou d'un dieu en particulier), proposent des moyens de les éviter (rites, prières, dons) ou de les accepter (fatalité : « dieu l'a voulu »). Pour les religions chrétiennes, l'ordre moral est avancé : la catastrophe est la conséquence d'une faute. Il faut donc changer en profondeur la société pour ne pas soulever de malheurs. Les églises évangéliques offrent souvent des services qui encadrent les personnes grâce à un réseau d'entraide, par exemple en organisant des tournois sportifs ou en proposant des écoles (privées). Pour le vodou, l'individu doit faire avec le drame et la nature, s'adapter. La catastrophe exprime une colère divine avec laquelle chacun doit composer. La remise en ordre du monde, lequel est pensé comme constamment instable et changeant, est alors d'ordre rituel : en effectuer (comme les enterrements symboliques) permet de « compenser » les malheurs (Hurbon, 2007). Le vodou sert souvent de réponse aux drames personnels, en particulier quand les pratiques de deuil, qui succèdent au temps d'arrêt disruptif propre à une catastrophe, n'ont pu être effectuées. Elles peuvent aussi aider à combler les failles invisibles : la question de la santé mentale et psychologique des Haïtiens confrontés au tremblement de terre est, aujourd'hui encore, préoccupante (Piot, 2014).

En effet, le séisme de 2010 est partout : il est rappelé dans le paysage urbain par les reconstructions lentes et les décombres encore visibles, par les camps ou bidonvilles dans lesquels les déplacés se sont installés et demeurent toujours, par les fosses communes éparses que les initiés savent identifier. Il est rappelé dans les corps, pour ceux qui ont été blessés, et dans les âmes, pour tous ceux qui ont vécu la catastrophe ou sont affectés par la disparition de proches. Il est rappelé dans la convocation permanente du monde de l'au-delà, par des rencontres avec la mort, que ce soit dans un cimetière, lors de cérémonies, ou dans sa vie quotidienne ; mais aussi dans les pratiques artistiques, qui s'expriment souvent sur les murs et sont couramment inspirées par les *loas* (figures 10 et 11 ; Cosentino, 1995). Il est rappelé par la dislocation de l'Etat, la précarité grandissante, les religions comme palliatifs à l'union nationale. Le séisme a donc laissé beaucoup de traces, qui sont des indices non intentionnels du passés, des vestiges qui peuvent disparaître ou être éventuellement patrimonialisés (Veschambre, 2008). Par contre les marques, qui sont construites à partir de ces traces par un acteur social, sont peu présentes, issues d'initiatives privées ou associatives, et délaissées par l'Etat. L'absence de mémorial national, tel celui de Titanyen, renvoi à une carence de liens de confiance, de considération, et de redevabilité entre la population et l'Etat.



Figures 10 et 11. Représentations de la mort à travers des symboles vodous, agglomération port-au-princienne, septembre 2012. © Alice Corbet.

« Cela fait dix ans que nous occultons tous les jours les voix qui se sont tuées à jamais le 12 janvier 2010 à 16 heures 53 minutes. (...) Et nos morts sont oubliés. On ne marque pas ce jour funeste par un congé. Pas de mémorial national ou un espace envahi par les squatters sans respect pour nos disparus. Et nous ne pouvons faire notre deuil collectif. Même les deuils individuels ne peuvent être faits, car il nous faut être capables de guérir ensemble pour guérir seuls » (Neptune, 2020). Dans cet extrait d'un texte en première page du journal de référence *Le Nouvelliste*, 10 ans après la catastrophe, l'attente déçue d'un mémorial national résonne comme l'oubli de la catastrophe. Dans le même quotidien, le constat amer d'un célèbre journaliste est révélateur des désillusions suite à tous les projets qui avaient été annoncés pour « la reconstruction » par les acteurs internationaux comme locaux : « Sur le papier, il y a des institutions ; dans les faits, chaque 12 janvier, le gouvernement décrète une journée de réflexion et organise une rapide visite à un indigne mémorial pour cacher notre dénuement » (Duval, 2020). En effet, beaucoup d'haïtiens, désabusés, voient dans les difficultés du pays l'échec de leurs élites politiques et la gabegie des fonds internationaux qui ont été dépensés dans des projets mal menés par des organisations d'aide internationales (Katz, 2014 ; Schuller, 2016).

Que ce soit sous le gouvernement de René Prével, jusqu'en 2011, accablé par le séisme et l'omniprésence des institutions étrangères onusiennes, étatiques ou associatives ; celui de Michel Martelly, jusqu'à fin 2016, dont le mandat sembla plus dicté par les intérêts des puissances économiques et diplomatiques que par de réelles qualifications politiques ; ou plus encore celui de Jovenel Moïse, accusé de corruption dans un pays vivant une crise économique et sociale inédite, la population manque toujours de confiance envers l'Etat qui n'est pas perçu comme fiable, capable d'unir les Haïtiens et de répondre à leurs besoins. En Haïti, « *l'organisation du pouvoir et la mobilisation populaire n'ont jamais coïncidé* » (Wargny, 2008, p.166) car l'Etat s'organise de manière verticale et autonome, tout contre-pouvoir étant systématiquement combattu. Le domaine public n'est pas partagé et la gouvernance ne se fait pas avec la population. Les hiérarchies sociales sont très fortes, ancrées sur la couleur de peau, l'origine, le niveau d'éducation, et sont conditionnées par un accès limité aux richesses économiques et à leur association systématique au pouvoir politique, l'un entretenant l'autre dans des familles qui « possèdent » le pays depuis des décennies (Wargny, 2008). La notion de « bien collectif » ne peut alors se structurer.

Cette non redevabilité entre l'Etat et la population rappelle une forme de marronage (c'est-à-dire de fuite), qu'elle soit des citoyens qui usent des chemins de traverse pour survivre, ou de l'Etat. Ne pas assumer son rôle est ainsi une tactique de survie tant individuelle que fonctionnelle incarnée par des stratégies floues de maintien de l'Etat qui, quand il est confronté à ses irresponsabilités, ne répond pas aux besoins ou accuse l'autre (l'économie mondiale, les étrangers, etc.). Cette rupture continue entre Etat et citoyens, qui exclue la notion d'intérêt général et entretient le désordre, est une garantie de la pérennité de l'Etat et des intérêts particuliers qui le composent : c'est l'état contre la nation (Trouillot, 1990, Trouillot, 1995), l'état parasite (Dupuy, 1989), ou l'état prédateur (Lunhal, 1983) car il vit des ressources de la population qu'il exploite. Or, la précarité des conditions d'existence est telle que la société a peur d'exercer son droit de contrôle, notamment par crainte de répression (Trouillot, 2003).

L'association entre le pouvoir politique et *lelit*, « *ceux qui ont accès aux capitaux et aux pouvoir* » (souvent à travers leur héritage ou leur position au sein de l'armée ou de la fonction publique (Cruse, 2012 p.16)) est qualifiée de *Leta-lelit* (Saint-Louis, 2010). Alors qu'une partie de la classe moyenne peut y être inclus dans la mesure où elle peut les côtoyer (comme certains fonctionnaires), les *malere* (les pauvres) en sont toujours exclus. Ces derniers se sentent dominés et utilisés par « les riches », n'habitent pas les mêmes quartiers, vivent dans des conditions difficiles, sont atteints par toutes les crises et subissent toutes les précarités. L'opposition entre ces deux grandes classes qui structurent la société haïtienne s'exprime à la fois dans les tensions qui les opposent, et dans le sentiment de coexistence parallèle, où l'un (*Leta*) a besoin de l'autre pour fonctionner, mais ne se mêle pas à lui et ne lui est redevable de rien. Cette opposition se retrouve également dans la langue, le créole ayant maintes façons de désigner les classes sociales, souvent dans un rapport de domination, et souvent liées à un rapport de couleur : il y a la riche *boujwasi milat* (la bourgeoisie mulâtre, qui domine le pays) et la *boujwasi nwa* (noire, favorisée par le duvaliérisme), le *bouki* qui vient des villages (ce terme signifie aussi une certaine lenteur d'esprit), les *lounpen* (de lumpen prolétariat) qui habitent dans les bidonvilles, les *nèg* (personnes noires) et les *blan* (blancs de peau, mais aussi qualifiant les étrangers, de manière générale), etc (Labelle, 1987, Corbet, 2015).

Ces disparités se reflètent dans la géographie : les plus pauvres vivent dans des quartiers très identifiés, que ce soit dans des marges éloignées des plus riches ou non loin d'eux – mais avec des séparations claires, telles que des ravines – quand ils sont occupés par ceux qui travaillent au service des autres. Les fosses communes se situent d'ailleurs dans ces quartiers pauvres, alors que les plus riches n'ont pas été épargnés par le drame mais avaient les moyens d'enterrer leurs morts dans des cimetières privés. Les fosses de Titanyen, d'abord éloignées de l'agglomération port-au-princienne, se voient rattrapées par le bidonville de Canaan, et sont donc absorbées dans cette nouvelle marge faite de pauvreté et d'informalité (Hannemann et al., 2014).

Pour le « pays en dehors », l'absence de mémorial important est perçue à la fois comme une incapacité étatique, ce qui relève du jugement de faiblesse du pouvoir officiel, mais aussi comme un mépris des classes dirigeantes, élites riches qui dominent le pays depuis des décennies et s'accaparent le pouvoir envers les plus pauvres. Aujourd'hui, l'amertume et la colère de la population haïtienne, dont les nombreux mouvements sociaux ont bloqué le pays et qui ont organisé des mouvements citoyens anti-corruption ou prodémocratie, exprime un réel désir d'un Etat qui rompe avec ces pratiques, au lieu de les entretenir. L'échec du mémorial national, et plus généralement de tout encadrement mémoriel officiel, démontre qu'il n'y a pas de prise en charge du désastre sous l'aile de la communauté nationale. Le deuil n'est pas organisé et partagé par la nation, ce qui protégerait la catastrophe et les morts de l'oubli (Boursier, 2005). L'absence de mémorial national est aussi un des symptômes de l'occasion ratée que la reconstruction suite à la rupture du séisme aurait pu autoriser : une structure d'Etat institutionnelle fonctionnelle (Vania, 2020). La désillusion est alors forte pour une population qui pleure encore ses morts mais regarde avec lucidité les échecs de sa classe dirigeante : *« Si nous gardons dans le cœur le souvenir de nos morts et de choses qui étaient nôtres, la poussière levée par le tremblement de terre ne nous brûle plus les yeux. Et la poudre avec laquelle on a voulu nous enjôler et couvrir gabegies et gaspillages, incompétence sociale et incompétence tout court, « banditisation » des pouvoirs politiques et mépris total des besoins et des intérêts réels de la population ne couvre rien. Les morts méritaient mieux. Les vivants aussi »* (Trouillot, 2010).

Bibliographie :

- AFP, 2020, « Dix ans après le séisme en Haïti des commémorations dans l'amertume », Le Devoir, 13 janvier 2020
- BANQUE MONDIALE, 2019, [en ligne] : https://databank.worldbank.org/data/download/poverty/33EF03BB-9722-4AE2-ABC7-AA2972D68AFE/FM2019/Global_POVEQ_HTI.pdf (consulté le 24 mai 2020).
- BARTHELEMY, G. , 1989, Le Pays en dehors, Québec, Cidhica.
- BECKETT, G. , 2017, « A Dog's Life: Suffering Humanitarianism in Port- au- Prince, Haiti », American Anthropologist, n°119, p. 35-45
- BOURSIER, J.-Y. (dir.) , 2005, Musées de guerre et mémoriaux : politiques de la mémoire, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme
- BOUTON, C. , 2014, Le devoir de mémoire comme responsable envers le passé, in Bienenstock M. , Devoir de mémoire ? Les lois mémorielles et l'histoire, Saint-Laurent, Éditions de l'éclat, p. 57-59.
- CHARLIER, P. , 2015, Zombis – Enquête sur les morts-vivants, Paris, Éditions Tallandier

CICR, OPS, OMS, 2006, Fédération Internationale des sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, Manuel de Gestion de dépouilles mortelles lors de catastrophes.

CLAVANDIER, G. , 2004, « Que faire des traces d'une catastrophe ? Mémoire des accidents et aménagement », Les Annales de la recherche urbaine, n°95, p. 35-41.

COSENTINO, D. , 1995, Sacred Arts of Haitian Vodou, Los Angeles, Regents of the University of California

CORBET, A. , 2011, « La gestion des morts et de la mort à Port-au-Prince suite au séisme du 12 janvier 2010 », rapport pour la Délégation aux Affaires Stratégiques – DAS.

CORBET, A. 2015, « Rapports de couleur et de pouvoir en Haïti », blog Lameparle, [en ligne] <https://lamenparle.hypotheses.org/286> (consulté le 24 mai 2020).

CORTEN, A., 2014, « Pentecôtisme, baptême et système politique en Haïti », Histoire, monde et cultures religieuses, vol. 29, n°1, p. 119-132.

CORTEN, A., 2011, L'État faible. Haïti et République dominicaine, Montréal, Les Éditions Mémoire d'encrier.

CRUSE, R. , 2012, Géopolitique et migration en Haïti, Paris, Publibook.

DURAND, M. , POPESCU, R, d'ERCOLE, R., 2015, « Les déchets post-catastrophe à Haïti : les jeux d'acteurs d'une gestion informelle », Vertigo, Vol. 15, n° 1, [en ligne] <http://journals.openedition.org/vertigo/15970> (consulté le 24 mai 2020).

DUVAL, F. , 2020, « La décennie perdue », Le Nouvelliste n° 40977, 11-12 janvier 2020, p.3

HANNEMANN, J.-C. , WERTHMANN, C., HAUCK, T. , 2014, « Designing for Uncertainty: The Case of Canaan, Haiti in Revising Green Infrastructure: Concepts Between Nature and Design », in Zechowski D. , Hauck T. , Hausladen G. , Revising Green Infrastructure, Boca Raton, CRC Press, p. 323-351.

HARTOG, F., REVEL J. (dir.), 2001, Les Usages politiques du passé, Paris, Éditions de l'EHESS.

HPN (Haïti Press Network), 2011, « Haïti – séisme – DGI : Un Ministère plutôt qu'un Mémorial », [en ligne] <https://www.hpnhaiti.com/site/index.php/nouvelles/23-reconstruction/8362-haiti-seisme-dgi--un-ministere-plutot-quun-memorial-> (consulté le 24 mai 2020).

HPN (Haïti Press Network), 2016, « Le Mémorial national du 12 janvier se fait attendre en Haïti », [en ligne] <http://outremers360.com/societe/le-memorial-national-du-12-janvier-se-fait-attendre-en-haiti/> (consulté le 24 mai 2020).

HPN (Haïti Press Network), 2020, « Haïti - 12 janvier 2020 : De la Solidarité à la Haine, discours de Jovenel Moïse », [en ligne] <https://www.haitilibre.com/article-29753-haiti-12-janvier-2020-de-la-solidarite-a-la-haine-discours-de-jovenel-moise.html> (consulté le 24 mai 2020).

HURBON, L. (dir.) , 2014, Catastrophe et environnement, Paris, Editions de l'EHESS.

HURBON, L., 2007 [1988], Le Barbare imaginaire, Paris, Les Éditions du Cerf.

HURBON, L., 2010, « Une exploitation religieuse des souffrances du peuple », Le monde des religions, 3 décembre 2010, [en ligne] http://www.lemondedesreligions.fr/actualite/une-exploitation-religieuse-des-souffrances-du-peuple-03-12-2010-983_118.php (consulté le 24 mai 2020).

KATZ, J., 2014, The Big Truck That Went By: How the World Came to Save Haiti and Left Behind a Disaster, New York, St Martin's Press.

LABELLE, M., 1987, Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

LE MENTEC, K., QIAOYUN, Z., 2017, « Heritagization of disaster ruins and ethnic culture in China : recovery plans after the 2017 Wenchuan earthquake », China Information, vol. 31, n° 3, pp. 349–370.

- MARTEL, A. , 2014, « Coordination humanitaire en Haïti : le rôle des clusters dans l'externalisation de l'aide », *Mondes en développement*, n°165, p. 65-78.
- McALISTER, E. , « From Slave Revolt to a Blood Pact with Satan : The Evangelical Rewriting of Haitian History », *Studies in Religion / Sciences Religieuses*, 2012, vol. 41, n° 2, p. 187-215.
- METRAUX, A. , 1954, « Rites funéraires des paysans haïtiens », *Arts Et Traditions Populaires*, vol. 2, n°4, p. 289-306.
- METRAUX, A. , 1953, « Vodou et protestantisme », *Revue de l'histoire des religions*, tome 144, n°2, pp. 198-216.
- NAJMAN, C. ,1999, « Les illuminations de Madame Nerval », ADR Productions, La Sept Arte
- NELIO, J. , 2010, « Un mémorial du 12 janvier pour tuer l'oubli », *Le Nouvelliste* 30 août 2010
- NEPTUNE, D. , 2020, « 12 janvier 2020. Jour de désespérance ou jour d'espérance ? », *Le Nouvelliste* n° 40976, vendredi 10 janvier 2020, p.1. p. 81-92.
- PIARROUX, R., 2019, *Haïti 2010-2018 : histoire d'un désastre*, Paris : CNRS Editions.
- RAINHORN, J-D. , 2012, *Haïti, réinventer l'avenir*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- REVET, 2015, « Compter et raconter les catastrophes », *Communications*, vol. 1, n° 96,
- ROBERSON, A, 2010, « Dix ans après, la vie toujours en sursis... », *Le Nouvelliste* n° 40977, samedi 11 et dimanche 12 janvier 2010, p.5.
- ROBERSON, A., 2013, « Trois ans après le séisme, l'oubli, l'inertie et la honte », *Le Nouvelliste* 11 janvier 2013, p.1.
- SAINT-LOUIS, R. N. , 2010, *Le Vertige haïtien. Réflexions sur un pays en crise permanente*, Paris, L'Harmattan.
- SCHULLER, M., 2016, *Humanitarian Aftershocks in Haiti*, Rutgers, Rutgers University Press.
- SCHWARTS, T., PIERRE, Y.-F., CALPAS, E. , 2013, « Building assessments and rubble removal in quake-affected neighborhoods in Haiti », rapport technique pour l'USAID Haïti, [en ligne] https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADY468.pdf (consulté le 24 mai 2020).
- THEODAT, J.-M. , 2013, « Port-au-Prince en sept lieues », *Outre-Terre*, vol. 35-36, no°1, p. 123-150.
- THOMAS, L. V., 1975, *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot
- TRAVERSO, E., 2005, *Le passé, modes d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, Paris, La fabrique Editions.
- TROUILLOT, E., 2004, « L'infamie revisitée », *Africultures*, vol. 58, n°1, p. 51-56.
- TROUILLOT, L. 2003, *Haïti, (re)penser la citoyenneté*, Port-au-Prince, Editions Haïti Solidarité Internationale.
- TROUILLOT, L. 2010, « Une catastrophe qui dure depuis dix ans, pas même un mirage », *Le Nouvelliste* n° 40977, samedi 11 et dimanche 12 janvier 2010, p2.
- TROUILLOT, M. R., 1990, *Haiti, State against Nation: The Origins and Legacy of Duvalierism*, New York, Monthly Review Press.
- VANIA A., 2020, « Haiti since the Earthquake: a Decade of Empty Promises », *The Haitian Times*, 2 janvier
- VERLIN, J., 2014, « Haïti : État failli, État à (re)construire », *Cahiers des Amériques latines*, n°75, p. 25-40.
- VESCHAMBRE, V., 2008, *Traces et mémoires urbaines, enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la destruction*, Rennes, PUR

WARGNY, C., 2008, Haïti n'existe pas. 1804-2004 : deux cents ans de solitude, Paris, Editions Autrement.

ZANUSO, C., ROUBAUD, F., TORELLI, C. , 2014, « Le marché du travail en Haïti après le séisme : quelle place pour les jeunes ? », Autrepart, vol. 71, n° 3, p. 135-156.